

# COMMUNE DE LA LIVINIÈRE



## PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Mars 2026

**Présents :** CHIAISSO Pascal, CABROL Claudine, MILLIES Rémy, GAULTIER Hélène, GAUTRAND Bernard, MORAN Mary Teresa, COLIN Éric, DELANY Stéphanie, WEBER Dominique, VANLANCKER Ambroise, CABANEL Philippe, AMIGUES Patrick.

**Pouvoirs :** FALLETTA Audrey donne pouvoir à GAULTIER Hélène  
ANCIAUX Dominique donne pouvoir à CABROL Claudine  
DESSANDIER Laure donne pouvoir à CABANEL Philippe

**Absents excusés :** FALLETTA Audrey, ANCIAUX Dominique, DESSANDIER Laure.

**Secrétaire de séance :** CABROL Claudine

Ouverture de séance à 20H00

Approbation à l'UNANIMITÉ du Procès-Verbal du 27 Mars 2026.

A la lecture de l'ordre du jour, Monsieur Le Maire, a annoncé que les points N°3, N°7 et N°8 sont annulés.

### LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ, DÉCIDE

- Approbation CFU budget principal
- 
- Approbation CFU budget eau et assainissement
- 
- Approuver l'affectation résultats budget principal
  - Fonctionnement Recettes 222 007.67
  - Investissement Dépenses 95 570.92
  - 1067 Investissement Dépenses 1 232.67
- Approuver l'affectation résultats budget eau et assainissement
  - Fonctionnement Recettes 51 261.56
  - Investissement Recettes 111 108.62
- Transfert résultats
  - 1068 -1 232.67
  - 001 DI 95 570.92
  - 001 RI 111 108.62
  - 002 RF 273 269.23

Le cimetière sera réouvert au public à partir du vendredi 10 avril, les travaux de sécurisation (arbres) sont terminés, la reconstruction du mur se fera plus tard.

Réception d'un courrier de Madame BENAZETH Simone demandant de déclarer une habitation en péril imminent.

Des demandes de devis sont en cours pour la réalisation d'un sas dans le couloir de la mairie, afin de rendre l'accès libre au tableau d'affichage. Devis de menuiserie et d'électricité.

Le bureau du maire est maintenant équipé d'une borne WIFI, et la mairie a fait l'acquisition d'un ordinateur portable.

Les commissions internes peuvent désormais se réunir et commencer à travailler, nous allons proposer pour chacune, une date de première réunion afin de fixer les grands axes de travail, puis chacune des commissions deviendra quasi-autonome.

Commémoration du 8 Mai, un simple arrêté suffit pour barrer la route compte tenu de l'accès fermé au parc.

Le traditionnel repas du 8 Mai n'aura pas lieu cette année par soucis d'économie.

La séance est levée à 21H40